

COMPTE-RENDU du conseil d'école du 7 novembre 2019 de l'école élémentaire du Clos Joury de Le Rheu

Personnes présentes :

Représentants de la municipalité :

Mme Pitois, conseillère municipale déléguée à la vie périscolaire

Mme Tebessi, conseillère municipale

Mme Salmon, responsable de site

Enseignants :

Mme Bonfils, Mme Mahéo (enseignante et directrice), Mme Pestre, Mme Houssay, Mme Brune, Mme Maréchal, Mme Rouat, Mme Biteau, Mme Gougeon, M. Poislane

Représentants des parents d'élèves :

Mme Pasco, Mme Renault, M. Marangoni, M. Sallet, Mme Bizeul, Mme Thiré, Mme Beaulieu, M. Plas, Mme Duclos, M. Hamon, Mme Chouaren

Personnes excusées :

M. Bouloux, Maire de Le Rheu

M. Carlo, Directeur Général des Services de la mairie de Le Rheu

Mme Kempé, directrice Léo Lagrange

Mme Louvel, Inspectrice de l'Education Nationale

Mmes Sohier et Guillerme, Mrs. Huon et Rouault, enseignants

Mme Houix, Mme Rault, Mme Parois, Mme Bouquet et Mme Vadeleau, représentantes de parents d'élèves

Le secrétariat de séance est assuré par :	Conseil débuté à :
Mme Gougeon	18h10

La directrice commence par remercier les différents membres pour leur présence. Elle souhaite rendre hommage à Christine Renon, directrice à Pantin, qui a mis fin à ses jours dans son école au mois de septembre. Ce geste dramatique a profondément touché les enseignants qui se sentent tous concernés par l'épuisement professionnel qu'elle a pu vivre, et ceci quelles que soient leurs fonctions, chargé.e.s de classe ou/et assurant des missions de direction.

● Présentation des membres du nouveau conseil d'école

En fin d'année scolaire, Mme Troadec-Leroy a quitté l'école suite à l'obtention du concours de chef d'établissement. Mme Mahéo s'est engagée à faire fonction de directrice pour l'année scolaire 2019/2020.

Concernant les enseignants titulaires, après la décision de fermeture de la dixième classe l'an dernier, Mme Maréchal a été affectée à L'Hermitage. Puis, suite à l'annulation de cette fermeture en septembre, Mme Maréchal a pu réintégrer l'équipe pédagogique.

Mme Gougeon a été affectée pour l'année 2019/2020 sur le poste d'adjoint de Mme Mahéo.

Mme Pestre prend en charge la classe de CE1 de Mme Mahéo sur son temps de décharge.

M. Rouault prend en charge la classe de Mme Houssay sur son temps de décharge de maître formatrice.

Et enfin, Mme Rouat complète le service de Mme Maréchal qui ne travaille pas le vendredi et Mme Guillerme celui de Mme Brune qui ne travaille pas le mardi.

Nous avons également le plaisir d'accueillir de nouveaux parents élus : Mme Vadeleau et M. Plas qui ne sont pas présents, Mme Chouaren et Mme Thiré présentes ce soir.

● Compte-rendu des élections de représentants de parents d'élèves

Les élections se sont tenues le vendredi 11 octobre.

192 votants sur 353 inscrits, soit 54,39 %.

Le taux de participation est en nette augmentation par rapport à l'année dernière, grâce à la simplification du vote par correspondance (55% l'année passée et 76% cette année). Les enveloppes pré-remplies ont facilité le vote par correspondance et l'ont encouragé.

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
48.34 % de votants	41.77 % de votants	37.31 % de votants	40.72% de votants	40.44% de votants	54 % de votants
% de votes par correspondance		38,00%	56,00%	55,00%	76,00%

Ont été élus :

10 titulaires : Mme Pasco, Mme Houix, M. Marangoni, Mme Renault, Mme Chouaren, M. Sallet, Mme Bizeul, Mme Thiré, Mme Vadeleau, Mme Parois

6 suppléants : Mme Beaulieu, M. Plas, Mme Rault, Mme Bouquet, Mme Duclos, M. Hamon

Mme Mahéo remercie les parents ayant participé à la tenue du bureau de vote ainsi qu'au dépouillement. Elle note qu'il est compliqué de trouver des parents disponibles pour tenir le bureau de vote et que très peu de parents votent directement. La plupart des parents votent par correspondance. L'année prochaine, il sera désormais possible d'organiser un vote uniquement par correspondance si le dernier conseil d'école de l'année donne son accord. Ce sujet sera donc à l'ordre du jour du dernier conseil d'école du lundi 29 juin 2020.

Les parents d'élèves sont invités à donner leur avis sur ce projet d'organisation du vote uniquement par correspondance. Ils sont satisfaits de ce projet d'évolution et de cette modalité de vote.

● Composition et attributions du conseil d'école

Le premier conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il peut donner son avis sur des questions liées à la vie de l'école telles que : les actions pédagogiques menées, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires, la restauration scolaire, ...

Il participe à l'élaboration du projet d'école.

Il se réunit 3 fois dans l'année et est composé du directeur de l'école, qui est le président du conseil, du Maire ou de ses représentants, des enseignants de l'école, des représentants de parents d'élèves, de l'IEN.

En cas de vote, les voix sont réparties comme suit :

- 1 voix pour l'ensemble des représentants de la mairie
- 1 voix par représentant titulaire, les suppléants ne votant que si un titulaire est absent
- 1 voix par enseignant titulaire

En cas d'égalité des voix, le président du conseil tranche.

● Effectifs et organisation interne de l'école

A la rentrée de septembre 2019, 233 élèves étaient inscrits pour 9 classes. La moyenne par classe était donc de 25,8 élèves par classe.

Suite à l'annulation de la fermeture de la dixième classe, la moyenne par classe a été ramenée à 23,3 élèves par classe.

Il y a eu 1 arrivée et 3 départs depuis le début de l'année.

Au 07/11/2019, 231 élèves sont inscrits à l'école et sont répartis comme suit :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
45	47	48	43	48

CP	Mme Bonfils	23
CP	Mme Sohier	22
CE1	Mme Mahéo	23
CE1	Mme Houssay	24
CE2	Mme Maréchal	24
CE2	Mme Brune	24
CM1/CM2	Mme Biteau	23
CM1/CM2	M. Huon	23
CM1/CM2	Mme Gougeon	22
CM1/CM2	M. Poislane	23
		TOTAL : 231

Il a été fait le choix de constituer des classes de niveau simple jusqu'au CE2 puis des classes à double niveau CM1/CM2 suite à un constat des difficultés scolaires rencontrées dans la cohorte des CM1. Ce choix a été fait en équipe et les enseignants en sont satisfaits.

● Aide aux élèves en difficultés et aux élèves en situation de handicap

Aide aux élèves en difficultés

Voici deux tableaux présentant les résultats aux évaluations CP et CE1 passées en période 1.

Compétences évaluées en français en CP	Nombre d'élèves à besoin
Comparer des suites de lettres	3
Reconnaître des lettres	5
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	2
Manipuler des phonèmes	1
Manipuler des syllabes	0
Comprendre des mots lus par l'enseignant	2
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	0
Comprendre des textes lus par l'enseignant	1
Compétences évaluées en mathématiques en CP	Nombre d'élèves à besoin
Lire des nombres entiers	0
Écrire des nombres entiers	0
Résoudre des problèmes	4
Quantifier des collections	2
Comparer des nombres	1
Associer un nombre à une position	6
Reproduire un assemblage	1

Compétences évaluées en français en CE1	Nombre d'élèves à besoin
Écrire des syllabes dictées	2
Écrire des mots dictés	5
Comprendre des mots lus par l'enseignant	0
Comprendre des phrases lues par l'enseignant	1
Lire à voix haute des mots	2
Lire à voix haute un texte	2
Comprendre des phrases lues seul(e)	2
Comprendre un texte lu seul(e)	1
Compétences évaluées en mathématiques en CE1	Nombre d'élèves à besoin
Lire des nombres entiers	0
Écrire des nombres entiers	1
Représenter des nombres entiers	6
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers	2
Calculer mentalement	3
Additionner	4
Soustraire	10
Associer un nombre à une position	4
Reproduire un assemblage	2

Pour apporter de l'aide aux élèves en difficulté ou fragiles, nous pouvons agir à plusieurs niveaux et de diverses manières.

1 – Dans les classes nous mettons en place de la différenciation pédagogique qui nous permet d'adapter et de personnaliser notre enseignement.

2 – Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) nous permettent de travailler en petits groupes de besoin sur la maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit, mais également sur la maîtrise des mathématiques grâce à des manipulations de matériel notamment.

3 – Nous échangeons avec le RASED de St Jacques (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) qui est constitué de deux personnes.

Mme Pirot, enseignante spécialisée du RASED, peut accompagner les élèves les plus fragiles dans leur apprentissage en français (lecture/écriture) et en mathématiques.

Mme Adda, psychologue du RASED, peut rencontrer les parents, faire des bilans auprès des élèves et apporter des conseils aux enseignants et aux parents, notamment en terme d'orientation quand cela est nécessaire ou de suivis extérieurs.

M. Marquer peut intervenir pour aider plus particulièrement les enfants du voyage en fonction des besoins. Pour le moment, nous n'accueillons pas d'enfants du voyage.

Aide aux élèves en situation de handicap

En plus de ces aides pédagogiques, deux accompagnants d'enfants en situation de handicap (AESH) accompagnent individuellement quatre élèves dans l'école. Mme Bordron, affectée à notre école pour la quatrième année consécutive et Mme Arsicault, nommée cette année, sont des membres à part entière de la communauté éducative de l'école.

Cette année, la création des Pôles Inclusifs d'Accompagnement localisé (PIAL) devrait permettre de mieux répartir et coordonner les interventions des AESH en fonction des besoins des élèves concernés. Le PIAL fonctionnera à l'échelle d'une circonscription et sera placé sous l'autorité de l'IEN et de chefs d'établissement du second degré. Un directeur d'école fera également partie du PIAL. Leur mise en place se fera progressivement mais c'est toujours la commission de la Maison Des Personnes Handicapées (MDPH) qui notifiera les besoins des élèves. L'objectif de cette nouvelle organisation est d'apporter de la souplesse au niveau de la mise en place de l'accompagnement humain tout en restant, sur le terrain, au plus près des besoins des élèves en situation de handicap.

• Modification du règlement intérieur et vote du nouveau règlement

Les points soumis à modifications sont les suivants (cf nouveau règlement 2019-2020) :

- l'âge de la scolarisation obligatoire (passé de 6 ans à 3 ans)
- la restriction des jeux personnels et les jeux autorisés (billes et cordes à sauter)
- l'interdiction des objets connectés
- l'exigence d'une tenue correcte

Après discussion autour des modifications, le nouveau règlement 2019-2020 est voté à l'unanimité.

• Santé

Les élèves de CE2 ont été vus par l'infirmière scolaire en période 1. Ces bilans ont permis de repérer des besoins et de notifier des orientations vers des médecins (ophtalmologues...).

Trois étudiantes en médecine interviendront dans le cadre du service sanitaire autour des thèmes du sommeil et des écrans dans le courant du mois de mai auprès des élèves de CM1/CM2 de notre école et de celle de Moigné. Ces interventions sont en lien avec le Projet Educatif Rheusois (PER).

● Sécurité

Le premier exercice incendie s'est déroulé le jeudi 19 septembre. Le temps d'évacuation de l'ensemble des bâtiments a été de 3 minutes. Le temps d'évacuation du bâtiment 2 a été assez long. Il faudra sensibiliser les élèves de CM à la nécessité de faire les exercices d'évacuation avec tout le sérieux nécessaire pour diminuer le temps d'évacuation.

Un ou deux exercices incendies se dérouleront d'ici la fin de l'année scolaire.

Le premier exercice PPMS « Attentat Intrusion » s'est déroulé le jeudi 17 octobre. L'alerte a été donnée par téléphone d'une menace nécessitant l'évacuation. L'évacuation s'est faite en 4 minutes pour le bâtiment 1 mais en 10 minutes pour le bâtiment 2. Elle a été très ralentie par l'absence de possibilité d'évacuer par le grand portail côté collège car nous n'avons pas la clé. Les représentants de la mairie prennent note de ce problème technique.

Le prochain PPMS concernera un risque majeur naturel ou technologique.

● Le projet d'école : bilan de l'année 2018/2019 et perspectives

Un bilan annuel a été fait en fin d'année dernière. Les 2 axes prioritaires de notre école (élémentaire et maternelle) sont la maîtrise de la langue française et l'adaptation à la diversité des élèves.

Un nouveau projet d'école sera élaboré cette année après que le projet académique soit dévoilé, courant janvier. Nous vous le présenterons au fur et à mesure de sa construction avant de le proposer au vote pour une application à partir de la rentrée 2020 et pour les quatre prochaines années. Il s'appuiera notamment sur les résultats des évaluations CP et CE1.

● Présentation du bilan de la coopérative de l'école

Les bilans des 11 coopératives (10 classes + une centrale) ont été approuvés par les enseignants, et sont en cours de validation par l'OCCE. L'adhésion à cet organisme de coopération nous permet d'avoir une assurance pour nos élèves et un compte courant, mais aussi de participer à différents projets et formations. Les comptes peuvent être mis à disposition des parents sur demande.

● Actions et projets pédagogiques

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école ont participé à la quinzaine de la mobilité. L'ensemble des élèves de l'école ont été encouragés à emprunter des transports « doux » pour se rendre à l'école. Il faut noter que beaucoup de familles privilégient, quand cela est possible, les déplacements à pied ou en vélos tout au long de l'année. Mme Mahéo évoque la rénovation des parcs à vélo et les parents d'élèves et les représentants des parents d'élèves précisent que cela sera fait en même temps que les divers travaux prévus. Les enseignants relèvent le problème des enfants qui circulent auprès du parking (coté cantine) hors zone sécurisée. Ce problème est lié à l'incendie qui a touché la cantine en décembre dernier. La sécurisation de l'accès à l'école va être étudiée par la mairie.

Les élèves de CE1, CE2 et CM2 iront cette année encore à la piscine pour une dizaine de séances.

Les CE2 ont débuté l'année et vont à la piscine de Chartres-de-Bretagne tous les jeudis jusqu'à début décembre.

Les CM2 prendront la suite. Ils iront à la piscine jusqu'au mois de mars les mercredis matins. Les CE1 finiront l'année en y allant de mi mai à fin juin deux fois par semaine, les lundis et jeudis matins, puisque l'expérience d'une fréquentation massée a été concluante.

Les parents sont satisfaits de cette organisation.

Nous remercions les parents qui ont la possibilité de se rendre disponibles pour nous accompagner à la piscine.

Nous rappelons les dates des prochains passages d'agrément. Elles auront lieu à la piscine de Chartres mardi 11 février 2020 à 16h30 et mercredi 12 février 2020 à 11h30.

Projets par classe :

Mme Mahéo évoque l'opération de vente de chocolat en cours. Elle informe les parents du peu de commandes enregistrées à ce jour. Les parents soulignent que plusieurs n'ont pas reçu l'information par mail ni via le cahier de liaison. Les enseignants s'engagent à mettre un mot très rapidement dans le cahier de liaison pour rappeler cette opération.

Les élèves de CP passeront une journée au mois de mai près de Saint Briac avec Mme Cécilien, ancienne enseignante de l'école, et visiteront probablement le musée Manoli, à ciel ouvert, situé à La Richardais. Une sortie au musée des Beaux arts est également envisagée au second trimestre. Le thème choisi cette année pour le projet musique est « musique du monde » autour de l'album « le Loup qui voulait faire le tour du monde ». Le spectacle sera présenté au mois de juin à l'école de musique.

La classe de Mme Bonfils correspondra avec la classe de CP de Mme Loret de La Gabillais.

Les élèves de CE1 découvriront le milieu marin au cours d'une ou deux journées au bord de la mer en fin d'année. Tout un travail sera réalisé en classe autour du monde marin et des pirates, en lien avec le projet musique et l'intervention de Charlotte Ferron, intervenante musicienne de l'école de musique de La Flume. Une pièce de théâtre sera probablement présentée également.

Les enseignants soulignent les difficultés à trouver une salle disponible et adaptée pour présenter les différents spectacles des élèves devant les parents. Mme Pitois énonce la possibilité de solliciter l'utilisation de l'amphithéâtre du lycée Théodore Monod qui pourrait convenir.

Les élèves de CE2 iront trois jours, sans nuitées, à St Suliac au centre nautique. A chaque fois, une demi-journée sera consacrée à la pratique de la voile sur des optimistes et le reste de la journée plus « théorique » à l'étude des milieux marins. Les dates annoncées sont le 4, 5 et 7 mai 2020. Le coût élevé de ces trois journées inquiète les enseignants. Celui-ci est surtout dû au coût important du transport en car. Les enseignantes s'interrogent sur un possible financement par la « caisse des écoles ». Les représentants de la mairie rappellent qu'un financement par la caisse des écoles n'est possible que pour les sorties avec nuitée. Mme Mahéo indique que la coopérative scolaire pourrait aider les familles qui bénéficient d'aide au niveau de la prise en charge des temps périscolaires (restauration et accueil de loisirs).

Un projet musique « chorale », sans intervenant, va être mis en place sur le thème « musique du monde » autour de l'album « le Loup qui voulait faire le tour du monde ».

Les élèves de CM1/CM2 vont aborder tout au long de l'année le thème de l'environnement (recyclage, gestion des déchets,...). Deux jours de classe de ville sont prévues à Rennes et organisées par la Ligue de l'enseignement. Les dates annoncées sont fin mars/début avril. Les activités prévues sont : rencontre avec des associations liées à l'environnement, visite d'une usine

de recyclage des vêtements ainsi qu'une visite de l'usine de traitement des eaux du bassin rennais. Une visite de PAPREC à Le Rheu ainsi qu'une rencontre avec La Feuille d'Erable est également prévue en complément à cette classe de ville.

Un projet musique avec l'école de la Flume débutera au mois de novembre. Le thème choisi est « chansons engagées pour la planète ».

La classe de Mme Biteau engage une correspondance avec une classe américaine à Seattle.

Les enseignants précisent que tous les mardis et les jeudis après-midi des décroissements sont organisés en formant des classes à simple niveau (CM1 et CM2). Chaque enseignant se charge d'un enseignement : Mr Poislane de celui des sciences, Mr Huon de celui de l'histoire, Mme Biteau de celui de l'allemand et Mme Gougeon de celui de la géographie.

● Actions des représentants de parents d'élèves

Les parents rappellent les prochaines actions : la braderie le 17 novembre et la vente de sapins pour Noël.

● Bilan du partenariat avec la municipalité et perspectives

Dotations numériques

Nous avons bénéficié cet été de l'installation de deux dalles numériques dans les classes de Mme Biteau et de M. Poislane. Nous avons maintenant 7 classes équipées, il en reste 3 à équiper.

Deux nouveaux équipements vont être demandés en investissement pour la rentrée 2020.

Mr Poislane annonce qu'il va demander à ce que sa dalle soit recadrée pour plus d'aisance et de visibilité pour ses élèves. Ce recadrage devrait limiter les effets négatifs de ce matériel (reflets et petite taille de l'écran).

Travaux

Beaucoup de travaux ont été réalisés pendant l'été, prenant en compte les demandes effectuées en fin d'année dernière. Nous remercions les services techniques pour ces réalisations mais aussi pour les travaux tout au long de l'année.

L'expérimentation des entrées et sorties par le portail côté école maternelle est plutôt positif du point de vue des enseignants. Il permet une meilleure visibilité et évite les bousculades. Cependant, si cette solution se pérennise, il faudra envisager assez vite quelques travaux (au niveau de la targette dans le sol et des abords côté intérieur de l'école. Les parents sont globalement satisfaits de cette nouvelle mise en place mais reconnaissent que cela demande un temps d'adaptation.

Dans le courant de l'année, la salle de photocopie du bâtiment 1 sera réaménagée pour devenir une salle de réunion.

Plan Éducatif Rheusois

Cette année, le Plan Educatif Rheusois s'est fixé comme objectifs de favoriser une communication non-violente, de développer la confiance et l'estime de soi des enfants, d'améliorer la qualité des écrans et de promouvoir les temps de repos dans tous les temps de l'enfant.

Il sera l'occasion de travailler en commun autour d'un projet d'élaboration d'un règlement commun entre temps scolaire et périscolaire. Celui-ci devrait permettre aux élèves de mieux comprendre les règles communes mais aussi les différences qui peuvent exister. Ce travail sera proposé aux

délégués des élèves, élus le vendredi 11 octobre, dans le cadre des conseils d'élèves dont le premier se déroulera le lundi 18 novembre prochain en présence de Mme Kempé.

L'intervention des étudiantes en médecine autour du sommeil et des écrans participera aussi à la volonté de sensibiliser les enfants rheusois et leurs familles aux sujets de l'usage des écrans et de l'importance du sommeil dans les différents temps de l'enfant.

Un projet de journal commun est également en cours de réflexion.

Lors du premier conseil d'élèves, Christophe Boulaire, responsable gestionnaire de la cuisine centrale, viendra s'exprimer auprès des élèves suite à une pétition qui a été signée par les élèves, remise à la directrice et transmise au Service Enfance Jeunesse. Cette pétition soulignait des problèmes liés à la restauration (quantité, qualité...).

Aménagement du service de restauration

A partir du mardi 12 novembre, tous les lundis et mardis les élèves du bâtiment 2 déjeuneront au premier service et les élèves du bâtiment 1 au deuxième service. Cette organisation s'inversera les jeudis et vendredis midi. Suite à l'incendie de la cuisine centrale et du restaurant scolaire l'hiver dernier, le service de restauration a été mis en place dans la salle des Ajoncs Fleuris. Pour essayer d'améliorer ce service périscolaire, les services de la mairie proposent une nouvelle organisation de la restauration qui devrait améliorer les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail des agents.

Mme Salmon explique qu'à partir du mois de janvier, la grande salle périscolaire sera aménagée en self pour accueillir les enfants du cycle 2 en continu. Les élèves de cycle 3 continueront à se rendre dans le lieu de restauration actuel mais ne seront plus que 60. La grande salle de périscolaire sera tout de même utilisable en garderie sur le temps du soir.

La réouverture de la salle de restauration à l'emplacement du bâtiment incendié est prévue pour septembre 2021.

Le service périscolaire

Effectifs par jour en moyenne, sur le mois de septembre / octobre.

	Accueil du matin	Restauration	Accueil du soir	Accueil du mercredi
2017-2018	29 enfants	170 enfants	78 enfants	4 enfants
2018-2019	30 enfants	170 enfants	87 enfants	8 enfants
2019-2020	37 enfants	175 enfants	86 enfants	4 enfants

Les agents travaillent avec les enfants autour du fair-play et du respect des règles.

Après que les élèves de la maternelle aient été accueillis pour participer à des jeux de société, les élèves de l'élémentaire vont se rendre en maternelle pour organiser des ateliers sur le thème de Noël.

A partir du 12 novembre, les élèves bénéficieront de divers ateliers saisonniers : yoga (intervenant extérieur), couture (fabrication de fanions pour le carnaval), scientifiques, « air et vent » (intervenant extérieur), premiers secours...

• Questions

L'accueil lors de la rentrée a été interrogé par les parents. Les enseignants sont en réflexion pour organiser ce temps différemment les rentrées prochaines. Les parents proposent des moyens d'identifier les enseignants (panneau avec nom, photo sur la liste des classes) et les classes pour faciliter le rassemblement par classe.

Les parents soulignent le manque de « lien » entre l'école maternelle et l'école élémentaire notamment au niveau des horaires de sortie. Mme Mahéo précise que malgré le fait que les établissements soient différents, le site scolaire est le même et un décalage horaire n'est, de ce fait, pas possible.

La qualité des repas a été abordée dans le cadre de la rencontre avec Christophe Boulaire, responsable de la restauration scolaire.

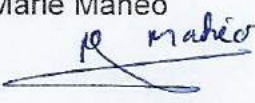

Les parents interrogent un changement des effectifs d'encadrement au niveau des temps périscolaires dont parlent les enfants. Mme Salmon déplore également le manque de personnel dû à la difficulté de trouver des agents disponibles sur des horaires « fractionnés ». A ce jour, deux postes restent vacants. La mairie travaille sur une nouvelle formule d'encadrement pour faire face aux futurs changements des locaux de restauration qui demandera une présence renforcée en terme d'encadrement.

Le bilan de l'expérimentation du grand portail a déjà été évoquée. Le point de vue des policiers municipaux a été sollicité quant à la sécurité de la sortie au niveau de la piste cyclable. L'expérimentation est donc poursuivie et sera réévaluée avec les services municipaux.

Concernant l'état de la cour, la mairie vient régulièrement enlever les glands.

L'absence de sortie avec nuitées a été évoquée. Les enseignants n'ont pas trouvé de lieu disponibles pour accueillir les classes de CE1 et de CE2. L'anticipation de ces projets a été difficile cette année suite à des changements de niveaux et d'affectation.

Dates des prochains conseils d'école : mardi 11 février 2020 et lundi 29 juin 2020

Clôture du conseil d'école à 20h20	Signature de la directrice Marie Mahéo 	Signature du secrétaire de séance Mme Gougeon 
---------------------------------------	--	---